

Le dernier comité social territorial CST ayant accepté la proposition de la participation financière de la commune fixée à 37 € par agent pour leur mutuelle, le maire sollicite le conseil municipal pour la signature de cette convention.

Questions diverses

Le contrat de Patrick devrait pouvoir être prolongé jusqu'en mai prochain en attente de la libération du poste de Michel PALMY.

Michel Ollier fait un point sur les travaux. Les parties cantine, sanitaire, vestiaires agents ont été livré et retrouvé leurs usages, il reste des retouches de peinture. L'extension suit son cours avec l'objectif d'une livraison de la 2^{ième} partie de la salle polyvalente en février 2026. L'extension devrait être mise hors d'eau hors d'air début décembre.

Les décorations de Noël se feront le samedi 6 décembre dès 13h30.

Fin du conseil à 20h20

Jean-Louis JOSLIN, Maire

Valéry MARTIN, Secrétaire de séance